

COMMISSION EUROPÉENNE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, 19 février 2014

Le Conseil UE – Tunisie pour l'entrepreneuriat donne une voix aux entreprises

Une réunion plénière du Conseil de l'UE - Tunisie pour l'entrepreneuriat, coprésidée par le Vice- Président de la Commission européenne Antonio Tajani, Commissaire pour l'industrie et de l'entrepreneuriat et le ministre tunisien de industrie Kamel Ben Naceur, se tiendra aujourd'hui à Bruxelles dans l'objectif de de soutenir les entreprises et promouvoir la création d'emplois sur les deux côtés de la Méditerranée.

L'importance de soutenir les PME, la nécessité de moderniser l'administration et simplifier la réglementation et l'opportunité de développer une réforme ambitieuse de la formation professionnelle seront parmi les sujets qui seront mis sur la table. La réunion d'aujourd'hui vient à un moment particulièrement opportun vu la participation des deux hauts représentants à la neuvième réunion ministérielle portant sur la coopération industrielle euro-méditerranéenne qui aura lieu cet après-midi.

Le Conseil UE-Tunisie pour l'entrepreneuriat est composé d'entrepreneurs européens et tunisiens et de membres des principales associations professionnelles. Ils préconisent des actions concrètes pour améliorer le climat des affaires, encourager l'esprit d'entreprenariat en Tunisie et renforcer la coopération industrielle entre l'UE et la Tunisie. Aujourd'hui, ils présenteront leurs points de vue et recommandations sur les actions nécessaires pour renforcer les ressources humaines (en termes de formation, emploi et marché du travail), le partenariat public-privé, l'économie sociale et le dialogue social, l'innovation, l'internationalisation, le financement et le soutien aux entreprises dans le contexte tunisien.

Contexte de création du Conseil UE-Tunisie pour l'entrepreneuriat

En Novembre 2012, le Vice-Président de la Commission européenne Tajani a mené une mission pour la croissance en Tunisie, et a signé cinq lettres d'intention avec les autorités tunisiennes portant sur les matières premières, la navigation par satellite, la normalisation, la politique des PME et le tourisme. Suite à cette mission d'entreprise visant à développer la coopération bilatérale en matière d'entrepreneuriat, le Vice-Président Tajani et le chef du gouvernement tunisien ont convenu en Janvier 2013 de créer un Conseil conjoint UE- Tunisie pour l'entrepreneuriat. Ce Conseil a pour vocation de fournir une expertise et des conseils aux décideurs tunisiens et européens concernant

Contacts:

Carlo Corazza (+32 2 295 17 52) @ECspokesCorazza

Sara Tironi (+32 2 299 04 03)

For the public: **Europe Direct** by phone **00 800 6 7 8 9 10 11** or by <u>e-mail</u>



l'environnement des affaires , l'investissement , l'innovation, les compétences et la formation, et la coopération industrielle, avec l'objectif ultime d'adresser le problème du chômage tant au sud quant au nord de la Méditerranée.

Prochaines étapes

Les leçons tirés de ce projet pilote seront diffusées au niveau régional dans le cadre du processus de coopération industrielle euro-méditerranéenne, notamment lors du 10éme anniversaire du dialogue euro-méditerranéen sur l'industrie textile. Une conférence sur le design, la créativité et l'innovation dans les textiles et les vêtements aura lieu à Florence le 24-25 Mars 2014.

Données économiques tunisienne

Superficie: 163 600 km²

Population: 10,8 millions d'habitants - 2012

PIB (nominal) total : \$ 45,611 milliards (estimation de 2012) PIB (nominal) par habitant : \$ 4,232 (estimation de 2012)

Exportations de marchandises de l'UE vers la Tunisie en 2012: € 11,1 milliards

Importations de marchandises de l'UE en provenance de Tunisie en 2012: € 9,5 milliards

Situation du commerce international tunisien

- L'UE est le premier partenaire commercial de la Tunisie, avec un total des échanges s'élevant à environ 20.6 Md € en 2012, ce qui représente 55,9 % du commerce tunisien.
- Les importations de l'UE depuis la Tunisie sont dominées par les machines et le matériel de transport (33,5 %), le textile et l'habillement (25,4%) et le carburant et les produits miniers (18 %).
- Les exportations de l'UE vers la Tunisie sont dominées par les machines et le matériel de transport (36,4 %), le carburant et les produits miniers (15,1%), le textile et l'habillement (12%), suivis par les produits chimiques (11%) et les produits agricoles (6%).
- Les flux d'IDE vers la Tunisie sont concentrées dans l'énergie, les infrastructures ainsi que des secteurs du textile et de l'habillement.

Plus d'informations:

http://ec.europa.eu/enterprise/policies/international/promoting-neighbourhood/mediterranean/index fr.htm